

Établir et gérer les réclamations dans les marchés de travaux publics et privés

Cette formation s'intéresse à la gestion des réclamations dans les marchés de travaux, du point de vue de l'entreprise, du maître d'œuvre ou du maître d'ouvrage.

Objectifs opérationnels

- Identifier les points pouvant faire l'objet d'une réclamation pour pouvoir construire un dossier de réclamation
- Établir une stratégie en vue de sa prise en compte par le maître de l'ouvrage
- Analyser le dossier de réclamation, faire des propositions
- Évaluer les risques
- Établir une réponse appropriée

Public Concerné

- Directeurs travaux
- Chefs de projets en entreprise du BTP
- Juristes des entreprises de BTP
- Chargés d'opération
- Juristes / responsables administratifs de la maîtrise d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun prérequis particulier.

Contenu

Introduction : la question de la traçabilité

- Définition
- Les différents supports juridiques

Aggravation des charges imputables aux parties

- La question du prix (unitaire/forfaitaire)
- Variation dans la masse des travaux-Les travaux supplémentaires
- Prorogation des délais / pénalités

Aggravation des charges non imputables aux parties

- Fait du Prince
- Imprévision
- Sujétions imprévues

Procédures de traitement des réclamations

- OS
- Réception des travaux
- Décompte final / décompte général
- Mémoire en réclamation (marché public)
- Avenant / protocole transactionnel

Études de cas

- Étude de plusieurs cas concrets en marchés publics ou droit privé
 - Questions à se poser
 - Précautions à prendre
 - Arguments et leur validité
 - Droits à l'indemnisation
 - Préparation de la réclamation

•

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exemples concrets, de mises en situation, de cas pratiques réalisés en sous-groupes et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés, conducteur de travaux et ingénieur travaux

Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com